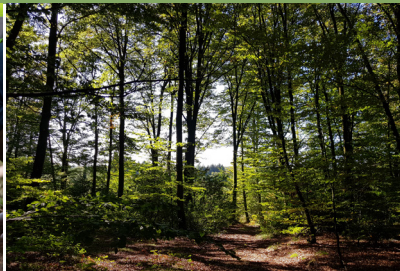


AGISSEZ ICI ET MAINTENANT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE !

DEVENEZ MÉCÈNE DE LA PREMIÈRE VOIE DE GRIMPE CASCADE DE BOIS,
INAUGURÉE LE 3 OCTOBRE, À BORDEAUX BACALAN



© France Douglas - Yoann Portejoie

BULLETIN DE SOUTIEN - PROGRAMME SENSIBILISER ET FORMER

MES COORDONNÉES :

Entreprise : N° de SIRET :

Madame Monsieur : Agissant en qualité de :

Adresse de l'entreprise :

Code Postal : Ville : Email :@.....

Mon don pour l'année 2020 : €

RÉDUCTION FISCALE : Vous bénéficiez de la loi du 23 juillet 1987 amendée par la loi « Aillagon » du 1er août 2003, soit une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 60 % de la somme versée. Ce don est plafonné à 0,5% du chiffre d'affaires, pour un CA supérieur à 2 millions d'euros et à 20 000€ pour un CA inférieur à 2 millions d'euros. Plafond reportable sur les 5 années suivant le versement. En nous retournant ce bulletin par mail, vous recevrez votre convention de mécénat.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Dans le cadre du programme « Sensibiliser-Former » de Plantons pour l'avenir et à l'occasion des Rencontres « Woodrise 2020 », vous pouvez accompagner le projet Cascade de bois qui constitue un véritable support pédagogique **pour sensibiliser sur le rôle primordial des forêts et de l'utilisation du bois dans la lutte contre le changement climatique.**



James Vitrac - 06 73 48 53 73
james.vitrac@cascadedebois.fr



Tancrède Neveu - 06 82 81 48 75
tneveu@plantonspurlavenir.fr
80, route d'Arcachon, 33610 CESTAS
www.plantonspurlavenir.fr